

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze avril, à neuf heures, le conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, RIVIERE BAPTISTE, GALL ALEXIA, HUCKERT KATIA, LESPERON DOMINIQUE, HILSEBEIN SARAH, SPANGENBERGER GREGORY, HEITZ PATRICIA, CAGNINA MARC, DIACONU MIHAELA, COLY MARIE, GROSRENAUD ALAIN, FOEHR SABINE, ESCH JOCELYN

Ont donné pouvoir : FORESTIER ADRIEN à SCHLICHTER PASCAL

Absent excusé : WURTZ Yves (départ en cours de séance à 10h50)

Secrétaire de séance : HIGI CHRISTIANE

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19 Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Nombre de votants : 18

Date de la convocation : 7 avril 2026

DELIBERATION N° 21/2026

VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2026 – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Lors de sa séance du 8 avril 2024, le conseil municipal décidait de revoir le tarif d'occupation du domaine public dans la mesure où ces derniers n'avaient pas évolué depuis le 12 septembre 2016.

Les tarifs votés lors de la séance du 8 avril 2024 étant pertinents, Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs en vigueur en 2024 pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, soit 18 voix POUR, décide de :

- Ne pas augmenter les tarifs d'occupation du domaine public pour l'année 2026, donc de garder les tarifs 2024 déjà en vigueur.

Pour extrait conforme

Mittelhausbergen, le 11 avril 2026

Le Maire, Alexandre LORENTZ

